

Image not found or type unknown



Absence de notification acte promesse de vente

Par **Kilozulu101**, le **10/03/2020** à **12:20**

Bonjour,

Après signature d'une promesse il y a cinq jours, je n'en ai toujours pas reçu notification par recommandé électronique par le notaire.

Malgré mes relances, je n'ai toujours rien car je souhaite me rétracter par LRAR. Que faire ?

Merci d'avance pour vos réponses.

Cordialement,